



Loi 1901

REGLEMENT : EXPOSANTS EN EXTERIEUR

Vide-grenier de Noyal-sur-Vilaine

19 juin 2022

(Réservé aux particuliers – professionnels non admis)

Mail : noyalanimations.secretariat@gmail.com

Déroulement de la journée

- Arrivée des exposants entre **5 h et 8 h**
- Le vide-grenier se déroule à l'extérieur **sur le parking de l'Espace Nominoë** et en intérieur.
- Aucun véhicule ne doit rester sur le site
- **Fin de la manifestation à 17 h 30.** Départ possible des exposants à partir de 17 h 30.
- Tarifs : 3 € le mètre linéaire avec un minimum de 4 m.
- Concernant la propreté du site, **vous arriverez le site sera propre** , vous repartez et **laissez le site aussi propre que vous l'avez trouvé** (aucun déchet ne doit rester sur le site).

Réservation

- Réservé aux particuliers uniquement
- Lieu de réservation : **Espace Nominoë** rue Julien Neveu
- Une "**Fiche de réservation**" vous sera remise - attention la conserver en l'état – elle vous sera demandée le jour du vide grenier.

L'association n'est pas responsable des conditions météorologiques. L'association ne procèdera à aucun remboursement quelque soit le motif de votre éventuelle absence.

Surtout, arrivez le matin avec votre meilleur sourire et un peu de patience, les bénévoles feront tout leur possible pour vous placer dans un temps aussi réduit que nécessaire.

De quelles informations ai-je besoin pour effectuer ma réservation ?

- Nom, prénom, adresse, code postal, ville, email,
- Justificatif d'identité : N° carte d'identité ou N° permis de conduire ou N° de passeport,
- Immatriculation du véhicule.

Comment se passe l'accueil des exposants le jour du vide-grenier ?

- L'accès au site du vide-grenier s'effectue entre **5 h et 8 h** le matin,
- Avant d'arriver à l'entrée du site, un premier contrôle aura lieu pour le nombre de métrage vous devez **obligatoirement** présenter la "**Fiche de réservation**" que l'on vous a remise lors de votre inscription,
- A l'entrée sur le site du vide-grenier le ticket contrôle vous sera demandé, il est situé en bas de votre "**Fiche de réservation**"
- Après avoir pris connaissance du métrage réservé, les placiers vous dirigeront, **nous vous remercions de respecter leurs consignes.**
- Aucun véhicule ne doit rester sur le site, **déposez vos affaires et sortez votre véhicule dès que possible, en respectant le sens de circulation qui vous sera indiqué par les placiers.**

Comment se passe le départ des exposants le soir ?

- **La fin de la manifestation est fixée à 17 h 30.** Les exposants sont donc autorisés à rentrer sur le site avec leur véhicule à partir de 17 h 30. Merci de votre vigilance.
- Pour des questions de sécurité, **vous devrez utiliser la même entrée que le matin.**

Quelle est la plage horaire d'ouverture du site au public ?

Le site du vide-grenier est ouvert au public **de 8 h à 17 h 30.**

Puis-je me restaurer sur place le jour du vide-grenier ?

Oui, vous trouverez sur place dans la grande salle de l'Espace Nominoë, les stands suivants :

- Buvette (café, bière, soda, eau, kir)
- Galettes saucisses, sandwiches, frites
- Crêpes.

Avant de vous diriger, vers les stands restauration-buvette, il est nécessaire de passer à une des caisses centrales pour acheter des tickets. Paiements acceptés : espèces, chèques et par carte bancaire "sans-contact".

L'association met à disposition des exposants et du public des tables dans la grande salle de l'Espace Nominoë pour les personnes qui souhaitent déjeuner sur une table le midi ou se reposer tout simplement.

Y-a-t'il des équipements sanitaires sur le site ?

Oui, vous trouverez

- des sanitaires dans l'enceinte de salle de l'Espace Nominoë.

Je suis témoin d'un malaise. Qui dois-je avertir ?

- Vous pouvez aussi vous adresser à **un des bénévoles (repérable par un badge "Logo : Noyal-Animations – Organisation")** qui avertira la personne adéquate.

L'association ne répond pas des vols